

Épisode 26

L'amour de gré ou de force

RÉSUMÉ DE L'ÉPISODE

Alors que Julien se rend à Thiassala avec sa grande soeur, Touli parvient à se faire embaucher en tant que chauffeur de Mme Sangaré. Il la fait chanter contre de l'argent, en menaçant de révéler à son mari qu'il n'est pas le père biologique de leur enfant.

La seconde partie du procès se tient à Ratanga. Talla parvient à forcer Emadé à témoigner en faveur de Rokoba, et Magar semble en mauvaise posture. Mais le témoignage d'Astou, sa fille aînée, change totalement la donne. Touli est condamné à payer une forte amende, alors que Rokoba devra effectuer des travaux d'intérêt général. Le journaliste Boris Diaw recueille le sentiment de Magar à l'issue du procès. Cette dernière veut, plus que jamais, poursuivre son combat contre l'excision et agrandir l'Association Caro.

Penda, puis Rachel, se font agresser sexuellement par Tapo. Les deux jeunes filles se rendent à la police où la lieutenant Nguessan ordonne l'arrestation immédiate de Tapo. Elles font également constater médicalement leurs blessures et portent plainte. Le père de Tapo fait alors appel à M. Sangaré pour réduire la peine encourue par son fils.

SUJETS DE L'ÉMISSION

Sujet 1 La sensibilisation sur les mutilations génitales féminines (MGF)/Excision

Sujet 2 Les agressions sexuelles



CONDUCTEUR DE L'ÉMISSION

Lancement de l'émission par l'animateur·rice

🎙 Bonjour chers auditeurs et chères auditrices, et bienvenue dans votre émission [**titre de l'émission**] ! Vous venez d'écouter l'épisode N°26 de votre feuilleton radiophonique **C'est la vie !**, qui nous raconte la vie quotidienne des habitants et habitantes du quartier Ratanga, et des sages-femmes du centre de santé. Aujourd'hui, nous allons aborder deux sujets : les actions de sensibilisation sur les mutilations génitales féminines et les agressions sexuelles. Premières questions et éléments de réponse avec vous dans quelques instants !

♪ Passer le jingle C'est la vie !

🎙 Pour en parler, nous sommes heureux·ses d'accueillir (sur le plateau ou au téléphone) :

- **Invité·e 1 [M. ou Mme XXX, prénom et nom, membre d'une association luttant contre les mutilations génitales féminines (MGF)/Excision],**
- **Invité·e 2 [M. ou Mme XXX, prénom et nom, chef·fe de village ou chef·fe coutumier·ère]**, et
- **Invité·e 3 [M. ou Mme XXX, prénom et nom, femme excisée]** qui souhaite nous faire part de son expérience.

Lancement du sujet 1

🎙 Avant de donner la parole à nos invité·e·s, rappelons ce qu'il s'est passé aujourd'hui dans votre feuilleton.
🔊 Sélectionner et rediffuser ou résumer l'extrait du sujet 1

EXTRAIT DU SUJET 1

Le procès sur la mort de Caro se poursuit à Ratanga. Grâce au témoignage d'Astou, la balance penche en faveur de Magar. Alors que Touli est condamné à verser une amende, Rokoba doit effectuer des travaux d'intérêt général via une campagne de sensibilisation sur les risques de l'excision. Interrogée par le journaliste, Magar veut, quant à elle, agrandir son association et poursuivre son travail de sensibilisation.

🎙 “Informer un·e adulte, c'est déjà protéger les enfants” : voilà ce que déclare Magar au journaliste à l'issue du procès. Une phrase pleine de sens pour Magar, qui croit que l'excision est uniquement pratiquée par habitude et que cette pratique est abandonnée dès lors que les parents sont informé·e·s de ses conséquences sur la santé de leurs filles. La sensibilisation est-elle la meilleure arme pour lutter contre les mutilations génitales féminines ?
Madame/Monsieur [XXX], membre d'une association luttant contre les mutilations génitales féminines, quels commentaires pouvez-vous faire sur cette première scène que nous venons d'écouter ? Quels sont les arguments des personnes en faveur de l'excision ? Les lieux où l'excision est la plus pratiquée ont-ils un accès difficile à l'information ? Les campagnes de sensibilisation sur les conséquences de l'excision sont-elles efficaces ?

C'est la vie, à toi de jouer !

Réactions des invité·e·s au sujet 1 (environ 10 minutes)

- ❖ Intervention de la/du membre d'une association luttant contre l'excision (commentaires sur les zones où la prévalence de l'excision est la plus importante et sur les liens potentiels entre la pratique de l'excision et le manque d'accès à l'information ; présentation des actions de sensibilisation menées par l'association, analyse des résultats obtenus, conclusion sur l'importance de la sensibilisation et de l'éducation pour faire évoluer les représentations, les comportements et les pratiques néfastes pour la santé).
- ❖ Intervention d'un·e autre invité·e (chef·fe coutumier·ère ou représentant·e communautaire qui a décidé d'éliminer cette pratique de son village lorsqu'il·elle a été informé·e des conséquences à court et long termes de l'excision sur la santé des filles et des femmes : quelles actions a-t-il·elle mis en place ? Comment a-t-il·elle réussi à accompagner l'abandon collectif de cette pratique ?).
- ❖ Micro-trottoir ou intervention d'un·e invité·e sur le plateau (peut être une femme excisée qui accepterait de témoigner).

♪ Passer le jingle C'est la vie !

- ❗ Intervention de l'animateur·rice pour résumer les discussions et introduire l'extrait relatif à la seconde thématique traitée dans l'émission : les agressions sexuelles.

Lancement du sujet 2

- 🔊 Sélectionner et rediffuser ou résumer l'extrait du sujet 2

EXTRAIT DU SUJET 2

Penda puis Rachel se font agresser sexuellement par Tapo. Elles se rendent immédiatement au commissariat pour déposer plainte. La lieutenant Nguessan ordonne l'arrestation de Tapo et précise aux filles qu'elles doivent faire une constatation médicale pour que la plainte puisse aller jusqu'au juge.

- 🎤 Décidément, il cumule tous les défauts ce Tapo ! Alors qu'il n'était jusque là qu'un fanfaron et une mauvaise influence pour Julien, il devient un agresseur sexuel. Penda et Rachel, ses deux victimes, ont bien fait d'aller directement porter plainte. Il faut désormais espérer que Tapo reçoive une peine à la hauteur de la gravité de ses actes.

Réactions des invité·e·s au sujet 2 (environ 10 minutes)

- ❖ Invité·e 1 : un·e membre d'une association de défense des droits humains ou d'une association de soutien aux victimes des violences sexuelles, qui pourrait insister sur la difficulté pour certaines femmes de témoigner après une agression sexuelle, et donc sur le grand nombre d'actes qui restent impunis (un très grand nombre de personnes se taisent par honte, crainte des représailles, peur d'être blâmées, rejetées par la société ou de ne pas être crues).
- ❖ Invité·e 2 : femme qui a subi une agression sexuelle et qui a été aidée et accompagnée par un·e ami·e pour porter plainte auprès de la police et qui accepterait de témoigner.

Ouverture de l'antenne : durée 10 minutes (les auditeur·rice·s peuvent réagir sur les deux sujets du jour)

🎙 Nous allons à présent prendre quelques auditeurs et auditrices en ligne pour écouter leurs avis sur les sujets du jour :

- ⌚ Auditeur·rice 1
- ⌚ Auditeur·rice 2
- ⌚ Auditeur·rice 3

Conclusions de la discussion/débat :

🎙 Quelles que soient nos opinions et les nombreuses questions soulevées par [XXX], les réponses que nous avons entendues illustrent toutes l'importance des sujets traités aujourd'hui. Nous allons bientôt arriver au terme de notre émission, quel est le mot de la fin pour cette émission ?

ⓘ Mots de conclusion des invité·e·s en plateau/par téléphone...

- 💬 Interventions des invité·e·s

Désannonces (par l'animateur·rice)

🎙 Merci, c'est la fin de cette émission consacrée à la sensibilisation sur les mutilations génitales féminines (MGF)/Excision et aux agressions sexuelles.

Merci à tou·te·s nos invité·e·s.

Votre feuilleton radiophonique **C'est la vie !** revient demain/la semaine prochaine [**préciser la date selon la fréquence du rendez-vous**].

En attendant, retrouvez la série et ses personnages sur le site web www.cestlavie.tv et sur la page Facebook **C'est la vie !**.

Merci à tou·te·s et bonne journée/semaine !

